

<https://www.snetap-fsu.fr/Bac-Pro-une-seule-solution-mettre-la-reforme-en-pause.html>



Bac Pro : une seule solution, mettre la réforme en pause

- Pédagogie -

Publication date: vendredi 9 juillet 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Parce que le diplôme du Bac Pro est un diplôme majeur pour l'enseignement agricole public,
Parce que cette réforme avance à grande vitesse,
Parce vos représentant.es du SNETAP-FSU oeuvrent/débatent et proposent depuis le mois d'avril sur le dossier,
Parce que des bruits infondés courent à propos de nos positions...

voici les éléments portés, le mardi 6 juillet, lors d'un nouveau groupe de travail [CNEA](#) concernant la rénovation du tronc commun du Bac Pro. Il s'agissait du premier groupe suite à la publication du document mis à la consultation des personnels (https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bacpro/bacpro-tronc-commun-ref-consult2021.pdf).

Les représentant.es du SNETAP-FSU aux groupes de travail du CNEA, en toute transparence (nous publions très fréquemment des [comptes-rendus, des courriers, des communiqués sur le sujet dans le dossier BAC PRO du secteur pédagogie et vie scolaire](#)) tiennent à rapporter les éléments qu'ils ont évoqués en séance :

- Parce que nous considérons que les collègues doivent être associé.es/consulté.es pour cette réforme, **nous avons demandé et obtenu le 21 juin que la consultation des équipes soit prolongée jusqu'au 20 septembre** (elle était initialement prévue jusqu'au 13 juillet !!)... ce sera malgré tout très court dans le contexte de la rentrée.
- Parce que nous portons un bac professionnel avec une dimension nationale, **nous avons remis ce 6 juillet une pétition de près de 1500 signatures réclamant le maintien des épreuves terminales ponctuelles en mathématiques et en histoire-géographie** (l'administration n'envisageant pas la suppression de celle de français).
- Parce que nous n'acceptons pas une réduction de la dimension scientifique du diplôme, **nous avons contesté, dans la proposition actuelle, le poids trop faible du bloc scientifique dans les coefficients de l'examen** (le coefficient passant de 4 à 2) et proposé un rééquilibrage entre les différents blocs.
- Parce que nous n'acceptons pas une énième réforme sans un bilan sérieux, argumenté de l'actuelle formation, **nous avons lors du groupe de travail précédent rappelé les atouts mais aussi certaines faiblesses du diplôme actuel**. Mais la [DGER](#) s'est contentée de ne reprendre que les éléments d'un rapport du [CGAAER](#) de 2017 sans jamais accepter d'échanger sur nos remarques.
- Parce que nous ne pouvons donner un avis sur un diplôme sans connaître l'architecture globale, **nous avons réclamé de pouvoir disposer de la grille horaire** du cycle Bac Pro ainsi que celle de la seconde Pro afin d'émettre un avis global. Comment comprendre l'esprit d'une réforme sans connaître la répartition par discipline, par blocs, pour les stages collectifs, pour la pluridisciplinarité les dédoublements... les volumes horaires affectés ?
- Parce que nous maintenons que les élèves en Bac Pro ont aussi droit de traiter des questions en lien avec leur conseil de classe, avec le règlement intérieur, de la vie dans leur établissement et plus globalement de la vie en collectivité, de questions sociétales et d'actualité, de citoyenneté... **nous avons réclamé la mise en place d'heures de vie de classe**.
- Parce que nous portons une formation ambitieuse en Bac Pro, **il ne peut être envisagé de réduire le volume**

horaire des disciplines. Si l'introduction d'un volume horaire d'EMC est indispensable et ce dès la seconde Pro, celle-ci ne peut se faire au détriment d'autres disciplines.

- Parce que nous portons la nécessité d'un cadrage national des formations, **nous avons réclamé le fléchage disciplinaire des volumes horaires de pluridisciplinarité.**
- Parce qu'il est impossible de donner un avis sur des référentiels sans connaître le contenu du référentiel de formation pour la seconde professionnelle, **nous avons réclamé que ce référentiel 2nd Pro soit associé à la consultation.** Penser le cycle terminal sans intégrer la seconde pro n'est pas acceptable. Nous nous sommes interrogés, par exemple, sur la mise en place d'un nouveau stage collectif préparant, notamment au départ en stage MAIS SEULEMENT en 1ère alors que les premiers stages se font en seconde pro. Oublier ainsi la seconde pro pour ce sujet témoigne d'une réforme qui oublie scandaleusement la première année du Bac Pro 3 ans.
- Parce que nous ne pouvons émettre clairement un avis sur ces projets de référentiels tels qu'ils sont rédigés, **la simple mention des attendus de formation ne permet pas aux enseignant.es d'émettre un avis éclairé sur les contenus à enseigner. Nous contestons que les éléments précis de ces contenus soient relégués dans les documents d'accompagnement qui ne seront publiés que plus tard. Nous contestons également les contenus de référentiels qui apparaissent avec une entrée trop méthodologique et trop peu notionnelle.**

Forts de toutes ces remarques, nous réaffirmons ce que nous avons écrit à Monsieur le Ministre de l'Agriculture : il n'est pas possible de continuer à avancer à marche forcée dans la rénovation du Bac Pro.

Nous demandons au Ministre d'instaurer une pause salubre dans le processus de réforme afin de remettre de la sérénité dans les échanges et afin que les premier.ères concerné.es, ceux et celles qui seront en charge de la mise en oeuvre de la réforme, soient écouté.es et consulté.es correctement. Nous demandons au Ministre de fixer la réforme de la seconde professionnelle en septembre 2022 (accompagnée seulement de celle du Bac Pro SAPAT pour lequel l'urgence est réelle) et de retarder celle des classes de 1ère Bac Pro à septembre 2023.

Le secteur pédagogie du SNETAP-FSU organisera dès la rentrée une série de réunions dans les [régions](#), dans les établissements pour échanger, discuter, construire de nouvelles propositions pour réformer, conforter ce diplôme emblématique que représente le Baccalauréat Professionnel dans l'enseignement agricole public.

Paris, le 9 juillet 2021